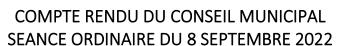
REPUBLIQUE FRANCAISE

—

VILLE DE GOUVIEUX



L'an deux mille vingt-deux, le huit septembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune se sont réunis à l'hôtel de ville, sur la convocation, qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le deux septembre, conformément aux articles L 2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Gouvieux

Fonction	Titre	Prénom	Nom	PRESENT	ABSENTS REPRESENTES PAR	ABSENTS NON REPRESENTES
Maire	Monsieur	Patrice	MARCHAND	Х		
Maire-adjoint	Monsieur	Thomas	IRACABAL	X		
Maire-adjointe	Madame	Christine	COCHINARD	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Patrick	CHAUVIN	Х		
Maire-adjointe	Madame	Laurence	NAEGERT	Х		
Maire-adjointe	Madame	Aline	VOEGELIN			Х
Maire-adjoint	Monsieur	Jean-Claude	LAFFITTE	Х		
Maire-adjoint	Monsieur	Patrice	BLIGNY	Х		
Maire-Adjoint	Madame	Sylvie	MASSOT	Х		
Conseiller municipal	Monsieur	Axel	BRAVO LERAMBERT	Х		

Conseillère municipale	Madame	Sylvie	DE BOYER	Х		
Conseillère municipale	Madame	Patricia	CHAMAYOU	Х		
Conseillère municipale	Madame	Céline	СНАРРАТ			Х
Conseiller municipal	Monsieur	Denis	CHILDS		Thomas IRACABAL	
Conseillère municipale	Madame	Nathalie	DESEILLE DENZER			Х
Conseiller municipal	Monsieur	José	HENRIQUES	Х		
Conseillère municipale	Madame	Isabelle	KORFAN		Jean-Claude LAFITTE	
Conseiller municipal	Monsieur	Thierry	LATOURETTE	Х		
Conseillère municipale et communautaire	Madame	Jeanou	MOREAU	Х		
Conseiller municipal	Monsieur	Laurent	NOE			Х
Conseillère municipale et communautaire	Madame	Stéphanie	POIRET	Х		
Conseiller municipal	Monsieur	Olivier	TOUPIOL	Х		
Conseiller municipal	Monsieur	Frédéric	DE ROMBLAY	Х		
Conseillère municipale	Madame	Christine	SENEPART	Х		
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Frédéric	GONDRON	Х		
Conseillère municipale d'opposition	Madame	Manoëlle	MARTIN	Х		
Conseillère municipale d'opposition	Madame	Yannick	PEJU	Х		
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Anthony	ARAUJO-LAFITTE	Х		
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Sylvain	DUYCK	Х		

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de conseillers municipaux présents : 23

Nombre de mandats : 2 Nombre de votants : 25 Absents non représentés : 4 **Patrice MARCHAND**, Maire, ouvre la séance à 20h41. Monsieur CHAUVIN est désigné secrétaire de séance.

Ordre du	OBJET DECISION	VOTE		
jour				
1	Désignation du secrétaire de séance	Adopté à l'unanimité		
2	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 juin 2022	Adopté à l'unanimité		
3	Affectation du résultat 2021 : modification ;	Adopté à l'unanimité		
4	Budget principal : décision modificative n°1 ;	Adopté à l'unanimité		
5	Demande de subvention auprès du Conseil Régional des Hauts de France ;	Adopté à l'unanimité		
6	Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Oise ;	Adopté à l'unanimité		
7	Tarifs périscolaires ;	Adopté à l'unanimité		
8	Fixation des durées d'amortissement ;	Adopté à l'unanimité		
9	Travaux d'éclairage public route de Lamorlaye ;	Adopté à l'unanimité		
10	Convention financière SMOTHD rues Leon Potdevin et Paul Moreau ;	Adopté à l'unanimité		
11	Demande de prorogation de la DUP Trame Verte et de Loisirs ;	Adopté à l'unanimité		
12	Marché de balayage mécanisé des voiries communales : autorisation de lancement d'une consultation	Adopté à l'unanimité		
13	Modification du tableau des emplois ;	Adopté à l'unanimité		

Séance levée à 21H36.